

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DU DEVELOPPEMENT DURABLE
ET DU BASSIN DU CONGO

CELEBRATION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA BIODIVERSITE

Thème : « De l'accord à l'action : reconstruire la biodiversité »

**DECLARATION DU GOUVERNEMENT
LUE PAR MADAME ARLETTE SOUDAN-NONAUT,
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DU DEVELOPPEMENT
DURABLE ET DU BASSIN DU CONGO,
COORDONATRICE TECHNIQUE DE LA COMMISSION
CLIMAT DU BASSIN DU CONGO**

Brazzaville, le 22 mai 2022

**Mesdames et Messieurs,
Chers Compatriotes,**

L'humanité célèbre chaque 22 mai, la journée internationale de la biodiversité. Cette année, cette journée est placée sous le thème : « ***De l'accord à l'action : reconstruire la biodiversité*** ».

Bien que chaque Journée de la biodiversité porte en elle sa propre signification particulière, les célébrations mondiales de cette année apportent un regain d'espoir.

En effet, il y a quelques mois, en décembre 2022, les Gouvernements se sont réunis pour adopter enfin un Cadre mondial pour la biodiversité : l'accord de Kunming-Montréal. Afin de marquer cette incontestable avancée, le thème de cette année reflète à la fois le contenu de ce qui a été réalisé à la COP 15, ainsi que l'urgence de ce qui reste à faire pour le mettre en œuvre.

Cet accord, qui vise à freiner et inverser la perte croissante de la biodiversité, comprend des objectifs, des cibles et des indicateurs chiffrés.

A travers la Convention sur la Diversité Biologique, les 196 Pays-Parties s'engagent sur divers enjeux, notamment, l'atteinte de la conservation de 30 % de la planète, comprenant aussi bien des surfaces terrestres que marines, via un réseau intégré d'aires protégées et cela, à horizon 2030.

Les pays signataires s'engagent également à restaurer 30 % de leurs écosystèmes dégradés, à mettre fin à la perte de zones à

haute valeur de biodiversité et à accroître à cette fin les financements à destination des pays en développement.

Chers Compatriotes,

Il y a désormais un véritable consensus scientifique pour lier ces deux crises majeures de notre temps que sont le réchauffement climatique et la perte de la biodiversité, que certains d'entre eux n'hésitent pas à qualifier d'effondrement du vivant. Prenons le cas de nos forêts du bassin du Congo : c'est ici que les stocks de carbone, qui permettent de réguler la hausse des températures, sont les plus élevés au monde et c'est ici également que culmine la préservation de la biodiversité. Prenons aussi l'exemple de notre côte Atlantique : les mangroves et les coraux qui s'y trouvent constituent des barrières naturelles contre la submersion induite par les cyclones tropicaux. Réchauffement climatique et perte de la biodiversité sont donc reliés et tous deux sont liés à l'activité humaine. C'est pourquoi nous devons considérer les populations qui vivent sur nos côtes et dans nos forêts comme les acteurs et les coauteurs de leur sauvegarde. Ces congolaises et ces congolais connaissent leur environnement mieux que nul autre. On ne peut maîtriser la nature qu'en la respectant.

Chers Compatriotes,

De la lutte contre la pollution à la protection des espèces, la communauté internationale n'a pleinement atteint aucun des 20 Objectifs d'Aichi pour la biodiversité, convenus au Japon

en 2010 pour ralentir la perte du monde naturel. Et si les tendances négatives actuelles concernant la biodiversité et les écosystèmes ne sont pas enrayerées, ce sont 80% des cibles des ODD, les objectifs de développement durable, qui sont compromises. Or, comme chacun le sait, le développement durable est la condition de survie de notre économie à moyen et long terme.

Chers Compatriotes,

Pour sa part, la République du Congo est résolument engagée dans un certain nombre d'actions, à la fois nationales, régionales et globales en faveur de l'agenda de l'environnement et de la lutte contre le changement climatique et la protection de la biodiversité.

L'organisation du sommet des 3 plus grands bassins forestiers tropicaux, qui se tiendra ici à Brazzaville en octobre prochain, illustre bien cet engagement.

Ce sommet, le second du genre, après celui tenu dans notre capitale en juin 2011 et initié par le chef de l'Etat, Son Excellence le Président **Denis SASSOU N'GUESSO**, servira de cadre de concertation pour la création d'une coalition mondiale pour la protection de l'environnement et de la biodiversité.

Rappelons qu'à la COP27, le Président **Denis SASSOU N'GUESSO**, en sa qualité de Président de la Commission Climat du Bassin du Congo, a lancé un appel solennel à l'instauration d'une décennie mondiale de l'afforestation, en tant que solution proposée à l'ensemble du monde pour la lutte contre le changement climatique et la protection de la

biodiversité. Il a réitéré cet appel devant le corps diplomatique, le 5 janvier dernier, lors de la présentation des vœux de Nouvel An.

Cette initiative pionnière corrobore la Décennie des Nations Unies 2021-2030 pour la restauration des écosystèmes, 2030 étant également l'échéance pour l'atteinte des objectifs de développement durable.

Chers Compatriotes,

Des solutions et des initiatives innovantes existent déjà en République du Congo pour permettre la mise à jour de la stratégie et du plan d'action national pour la Biodiversité, en vue de son alignement sur le Cadre Mondial de la Biodiversité de Kunming-Montréal.

Le projet BIODEV2030, coordonné par Expertise France et mis en œuvre par le Fonds Mondial pour la Nature, s'attaque aux causes du déclin de la biodiversité tout en encourageant les parties prenantes à formaliser les engagements pris dans le but de réduire les pressions exercées sur nos écosystèmes. Ce qui nous permettra dans une démarche participative et inclusive, fondée sur la science, d'intégrer la biodiversité dans les différents secteurs d'activités.

Quant au projet Zones Clés pour la Biodiversité, financé par le Fonds pour la Terre du PDG d'Amazon **Jeff BEZOS**, il a pour objectif d'identifier les Zones Clés pour la Biodiversité en République du Congo. Cette initiative, qui s'inscrit dans un cadre plus général afin de permettre à notre pays d'atteindre l'objectif des ODD portant sur la conservation de la

biodiversité aussi bien terrestre que marine, n'exclut évidemment pas l'appel à d'autres partenaires techniques et financiers à accompagner la République du Congo dans la mise à jour de sa stratégie et de son plan d'action national pour la Biodiversité.

Chers Compatriotes,

La nature nous parle, mais sommes nous en mesure de l'écouter ? Cette question, chacun d'entre nous doit se la poser car le peu, le très peu que chacun peut faire pour protéger la biodiversité, il faut le faire.

Il existe au sein de notre faune un reptile sympathique et très particulier dont nous devrions nous inspirer : le caméléon. Le caméléon change de couleur pour s'adapter à l'environnement, alors que l'homme fait le contraire : il prétend changer la nature pour qu'elle s'adapte à lui. C'est oublier un peu vite que la nature, pour être commandée, doit d'abord être obéie !

Vive le Congo vert, durable et responsable

Je vous remercie.

Arlette SOUDAN-NONAUT. -